



Conduite à tenir en cas de découverte D'un colis suspect ou piégé



Vous découvrez ou on vous prévient de la présence d'un colis suspect

1 – Demander aux personnes à proximité si le colis (ou sac) n'appartient pas à une d'elles

2 - Noter les éléments factuels :

- Forme, couleur, taille, inscriptions visibles
- Localisation



Ne jamais toucher le colis suspect

Ne jamais déplacer le colis suspect

Ne jamais ouvrir le colis suspect

Ne provoquer pas de vibrations à proximité



3 – Sur ordre de la direction, Procéder à l'évacuation des personnes

Si le colis est proche du débouché d'un escalier ou à proximité d'une issue, canaliser l'évacuation pour éviter que les personnes empruntent cet escalier ou utilisent cette issue.

4 – mettre en place un périmètre de sécurité autour du colis suspect (100m)

5 – Alerter le numéro d'urgence unique accessible :

- En période normale : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30
- En période d'activité restreinte : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

05 46 45 83 64

Qui préviendra les forces de l'ordre

6 – Rester à disposition des forces de l'ordre et du service de déminage